

**Aux parents des élèves
touchés par la grève du
18 novembre 2025**

Réf. SvR/mb

Nyon, le 13 novembre 2025

Madame, Monsieur,

Les syndicats et associations du personnel SUD, SSP et FSF ont annoncé trois journées d'actions « contre les coupes budgétaires dans les services publics et parapublics », prévues les 18, 25 et 26 novembre 2025.

Un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants de l'établissement a annoncé sa participation à ce mouvement de grève pour le mardi après-midi 18 novembre. Il devient donc impossible de maintenir une organisation cohérente et un enseignement suffisant au sein des bâtiments scolaires du **Centre-Ville, du Couchant, du Rocher et des Tattes d'Oie**.

Ainsi, les élèves de 1P à 8P de ces bâtiments sont mis en congé **le mardi après-midi 18 novembre 2025**.

L'école de la Paix maintient l'horaire normal et les enfants sont attendus en classe.

Un service minimum en cas de grève sera assuré par des enseignant.es non-grévistes et organisé par la Direction de l'Etablissement. Ainsi, une prise en charge des élèves dont les parents n'ont pas de solution de garde est offerte pendant les horaires scolaires. Nous vous laissons le soin de compléter l'étiquette qui se trouve dans l'agenda de votre enfant au plus tard jusqu'au lundi 17 novembre prochain, afin de nous permettre d'organiser ces permanences. Vous devrez nous indiquer si vous avez une solution de garde ou si vous inscrivez votre enfant à ce service d'accueil.

Nous rappelons aux parents dont les enfants fréquentent une structure d'accueil parascolaire, que cette dernière ne se substitue pas à l'école pendant l'horaire scolaire.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La directrice



Suzanne van Rooij